Avant-propos

« Les Droits de l'Homme doivent être la première de nos priorités »

Le Rapport annuel de l'Assemblée parlementaire sur les droits de l'homme et la démocratie en Europe, établi pour la première fois cette année, mettra en avant l'ensemble des instruments et mécanismes politiques et juridiques du Conseil de l'Europe.

En se concentrant sur ses activités essentielles, notre Organisation souligne le rôle de premier plan qu'elle occupe en sa qualité de tribune de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit de l'Europe tout entière.

Or les valeurs fondamentales communes à ses Etats membres ne sauraient être considérées comme acquises. Leur protection et leur promotion représentent un ouvrage qu'il convient de remettre sans fin sur le métier, ce qui exige une vigilance de chaque instant et de la détermination. Aussi l'importance du Conseil de l'Europe et de sa mission est-elle aujourd'hui plus capitale que jamais.

Il appartient à notre Organisation d'amener les citoyens à se préoccuper activement, au quotidien, de la démocratie et des droits de l'homme, en leur en rappelant l'enjeu. Quant à nous, notre devoir de parlementaires est d'inviter instamment nos gouvernements respectifs à se pencher bien plus sérieusement sur ces questions, tant sur le territoire national qu'à l'étranger.

Le rapport de l'Assemblée parlementaire doit devenir une référence essentielle sur la situation de la démocratie et des droits de l'homme en Europe. J'encourage vivement, notamment, l'ensemble de nos parlements nationaux à aborder plus régulièrement la question des droits de l'homme et à consacrer leur propre débat à l'examen de ce rapport qui, je l'espère, saura également susciter l'intérêt des établissements scolaires, des universités, des ONG, des journalistes et d'autres encore.

Nous n'agissons pas isolément. Nous dépendons aussi des relations mutuelles établies avec nos partenaires extérieurs, au premier rang desquels figurent, pour l'Assemblée, les parlements nationaux auxquels l'unissent des liens particulièrement étroits, grâce au double mandat de ses membres. De plus, les rapports que nous entretenons avec la société civile revêtent une importance capitale notre collaboration est une source d'enrichissement réciproque considérable pour nos activités.

Comme le révèle de manière limpide le rapport de l'Assemblée sur les détentions secrètes et les restitutions extraordinaires, les plus anciens Etats membres eux-mêmes ne sont pas exempts de critique. Parallèlement à la lutte contre le terrorisme international, il nous faut redoubler d'efforts dans l'Europe tout entière pour combattre un certain nombre de menaces croissantes, dont le racisme, la xénophobie et la discrimination à l'encontre des

minorités, la pauvreté et l'exclusion sociale, la traite des êtres humains et la violence domestique. Nous devons faire du dialogue interculturel et interreligieux l'un de nos plus puissants instruments de promotion de la tolérance et de la compréhension mutuelles.

Cette publication résulte d'un débat politique de haut niveau, réunissant pour la première fois au sein de l'Assemblée les responsables de l'ensemble des rouages du Conseil de l'Europe, aux côtés de ceux de quelques-uns de nos principaux partenaires internationaux.

Le Conseil de l'Europe possède, en matière de démocratie et de droits de l'homme, une expérience et une expertise sans équivalent. Notre Rapport annuel a pour ambition de renforcer la dimension et l'incidence politiques de l'action de notre Organisation, exhortant ainsi nos Etats membres à respecter leurs obligations démocratiques.

René van der Linden Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe